

## La radioprotection des patients

Dernière mise à jour : 05/05/2026

**Jeudi 15 octobre 2026 de 9h à 18h**

<b>Organisme de formation :</b>	CDF Formations
<b>Formateur :</b>	Dr Yves PONCHET
<b>Lieu :</b>	NIORT (79)
<b>Durée de la formation :</b>	1 jour – 7 heures
<b>Type de formation :</b>	Formation continue
<b>Format de la formation :</b>	Présentiel
<b>Public visé et prérequis :</b>	Chirurgiens-dentistes, Stomatologues, Orthodontistes, utilisateurs de sources de rayons x en chirurgie dentaire
<b>Tarif chirurgien-dentiste adhérent Les CDF :</b>	390 €
<b>Tarif chirurgien-dentiste non adhérent Les CDF :</b>	470 €
<b>Prise en charge :</b>	FIF-PL / OPCO
<b>Nombre de participants :</b>	Minimum 20 – maximum 30
<b>Contact :</b>	<a href="mailto:formations@lescdf.fr">formations@lescdf.fr</a>

### INTRODUCTION

Cette formation obligatoire respecte la Décision n° 2019-DC-0669 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 11 juin 2019 qui en fixe son cadre.

Elle est à renouveler tous les 10 ans.

Cette formation prend en compte la nouvelle réglementation relative au système d’assurance de la qualité. Le point de vue clinique des différentes étapes de la réalisation d’un cliché est abordé, de sa justification à la rédaction d’un compte rendu.

### OBJECTIFS

- ✓ Satisfaire à l'obligation de formation des chirurgiens-dentistes en matière de "Radioprotection des patients" tous les 10 ans, conformément à l'arrêté du 11 juin 2019.
- ✓ Comprendre l'intérêt de la radioprotection et la mise en place de ces principes dans sa pratique quotidienne.
- ✓ Appliquer la réglementation.
- ✓ Maîtriser les rayonnements ionisants et les facteurs influençant les effets biologiques d'une exposition.
- ✓ Maîtriser les principes et l'application de l'optimisation et de la justification de la radioprotection.
- ✓ Répondre à l'obligation d'assurance qualité.
- ✓ Appliquer le contrôle qualité.
- ✓ Savoir informer les patients et intervenir auprès des patients à risque.

### MÉTHODES ET SUPPORT PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active intégrant : Quiz interactif, échanges et analyse de pratiques.
- Supports : diaporama d’animation, pré- et post-tests de connaissance.
- Livret pédagogique reprenant l’ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant.



**PROGRAMME & DÉROULÉ**

**Accueil à partir de 8h45**

**9h : Introduction : Pourquoi cette formation ?**

**9h20 Module 1 - Généralités en radioprotection**

- Histoire
- Définitions
- Unités de mesure

Pause 10h15 – 10h30

**10h30 Module 2 - Effets des rayonnements ionisants**

- Les effets biologiques
- Les effets déterministes et les effets stochastiques
- La question des faibles doses
- Quiz

**11h25 Module 3 - Justification : Le premier principe de la radioprotection**

- Définition
- Justification 2D
- Justification 3D

Pause déjeuner 12h30 – 13h30

**13h30 Module 4 - Optimisation : Le deuxième principe de la radioprotection**

- Définition
- Doses délivrées
- Qualité d'image

**14h20 Module 5 - Assurance de qualité**

- L'obligation d'assurance qualité
- Le concept de NRD
- Les contrôles de qualité

Pause 15h – 15h15

**15h15 Module 6 - Le contrôle qualité interne**

- Le matériel nécessaire
- Rétro-alvéolaire
- Panoramique dentaire

**16h05 Module 7 - Les patients**

- L'information aux patients et aux accompagnants
- Les enfants et les femmes enceintes

**16h45 Module 8 - Application clinique de la radioprotection**

**17h35 : Évaluation finale des connaissances - Conclusion**

**18h : Clôture**

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

Nous avons mis en place des méthodes d'évaluation efficaces et adaptées pour mesurer les progrès réalisés tout au long de la formation et assurer la satisfaction des participants. Voici les méthodes d'évaluation améliorées :

- Test d'auto-positionnement : Avant la formation, les participants réaliseront un test d'auto-positionnement pour évaluer leur niveau de connaissance sur le sujet. Cela permettra d'adapter le contenu de la formation aux besoins spécifiques des participants et d'assurer un apprentissage optimal.
- Questionnaire d'évaluation post formation : À la fin de la formation, les participants rempliront un questionnaire d'évaluation pour mesurer leurs acquis immédiats et identifier les points à améliorer. Les réponses fourniront des informations précieuses pour ajuster et perfectionner les futurs programmes de formation.
- Questionnaire de satisfaction : Enfin, les participants seront invités à remplir un questionnaire de satisfaction pour recueillir leurs impressions sur la qualité et la pertinence de la formation. Les retours permettront d'améliorer continuellement nos formations et de répondre au mieux aux attentes des participants.

Ces méthodes d'évaluation combinées offrent une approche complète pour évaluer les progrès des participants, assurer leur satisfaction et garantir l'efficacité de la formation.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

- 1 : Inscription et règlement en ligne, via la page de la formation sur notre site.
- 2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par courriel à réception du formulaire complété et du règlement.
- 3 : 30 jours avant la formation, vous recevrez par courriel votre convocation avec tous les éléments pour participer à la session.
- 4 : Vous recevrez sous 7 jours après vos attestations de présence et de règlement.

- *Délai d'accès : les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
- *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

## FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

### Pour les praticiens libéraux > FIFPL :

Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIFPL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation\*.

- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIFPL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

\*Formation susceptible d'être prise en charge.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

- Informations utiles :
  - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
  - Lieu : Organisme de formation
  - Modalité d'exécution : présentiel
  - Intitulé du stage : La radioprotection des patients
  - Dates de début et de fin : du 15/10/2026 à 9h au 15/10/2026 à 18h
  - Durée en heures par stagiaire : 7 heures
  - Durée en jours par stagiaire : 1 jour
  - *Le montant HT est égal au montant TTC*
  - Vous aurez également besoin de la convention de formation, ainsi que de ce programme.
  
- Dans le cadre d'un financement FIFPL ou OPCOEP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.

**CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !**

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : [formations@lescdf.fr](mailto:formations@lescdf.fr).